

Image not found or type unknown



Resiliation contrat telephonique sfr

Par **albandu42**, le **06/10/2010** à **13:30**

Bonjour,
Moi et mon amie partent pour l'étranger en novembre.
Nous avons un visa valable pour un an.
Cependant, nous allons faire un road trip, c'est à dire vivre dans un van et faire des petits boulots.
Normalement, mon contrat SFR est valable encore une année et ils ne veulent pas arrêter celui-ci car je n'ai pas de justificatifs précis.
J'ai aucun moyen de prouver la durée pour laquelle je vais rester la-bas.
Que puis-je faire pour résilier mon contrat sans avoir de frais?
Sfr a-t-il le droit de demander cela?
Svp répondez-moi.
D'avance merci